

## «J'envisage de demander au Conseil fédéral le retrait de ces affiches»

### POLÉMIQUE00:14

Le rapporteur spécial de l'ONU sur le racisme, le Sénégalais Doudou Diène, a interpellé le Conseil fédéral sur les affiches de l'UDC. Une démarche qui fait partie de son mandat. Il ne considère donc pas faire de l'ingérence, comme le lui reproche l'UDC.

© Crédit photo | CAVIARDÉE:

Les fameux moutons de l'UDC ont fait couler beaucoup d'encre.

Sur les affiches elles-mêmes puisque bon nombre d'entre elles ont été couvertes de commentaires ou sprayées. Ils ont aussi fait couler de l'encre dans les médias et désormais dans la correspondance du rapporteur spécial de l'ONU sur le racisme. GARE DE CORNAVIN, GENÈVE, LE 31 AOÛT 2007 | KEYSTONE/SALVATORE DI NOLFI



ANTOINE GROSJEAN | 01 SEPTEMBRE 2007 | 00H14

Doudou Diène s'ingère-t-il dans les affaires suisses? Le rapporteur spécial de l'ONU sur le racisme estime ne faire que son travail en écrivant au Conseil fédéral. Objet de sa missive: l'affiche de l'UDC montrant un mouton noir bouté hors de Suisse. Il y a six mois, le Sénégalais avait déjà éreinté notre pays dans un rapport.

### QUELLE EST LA TENEUR DE VOTRE LETTRE AU CONSEIL FÉDÉRAL?

C'est une lettre classique que j'envoie à tous les gouvernements concernés, en cas de manifestations de racisme. Il s'agit de vérifier si les faits, portés à ma connaissance par les lettres d'organisations de la société civile que je reçois depuis plusieurs semaines, sont avérés. Si c'est le cas, je demande au Conseil fédéral de prendre position et d'agir pour y mettre fin. J'ai écrit cette lettre avec d'autant plus de détermination, que dans mon rapport sur la Suisse, j'avais dénoncé l'instrumentalisation politique du racisme et de la xénophobie, et soulevé le problème de l'affiche de l'UDC à l'occasion de la votation sur la naturalisation facilitée. Cette affiche, qui montrait des mains brunes tendues vers un panier rempli de passeports suisses, avait été une des raisons de ma visite en Suisse.

### PASCAL COUCHEPIN AFFIRME QUE C'EST AU PEUPLE SUISSE DE JUGER ET ÉVENTUELLEMENT DE SANCTIONNER DE TELS PROCÉDÉS.

Je me félicite du débat démocratique qui est en cours. Mais en tant que rapporteur spécial élu par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, mon mandat est de veiller à ce que les gouvernements respectent les engagements internationaux qu'ils ont pris. C'est une démarche légitime et objective qui repose sur une base absolument légale. Ce n'est pas de l'ingérence.

### QUELLE SERA L'ÉTAPE SUIVANTE?

En fonction de la réponse du Conseil fédéral, je prendrai position. Si j'estime que les allégations dont j'ai eu connaissance sont fondées, je ferai part de mon sentiment dans le rapport que je présenterai en septembre au Conseil

